

N° 2023-189

**OBJET :**

*Restructuration et agrandissement des  
sanitaires du camping de La Baume  
Modification n° 1 du lot n° 1*

L'an deux mil vingt-trois, le 14 novembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Seytroux, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 8 novembre 2023

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRONAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....20  
pour :.....20  
contre :.....00  
abstention :.....00

Procuration a été donnée par BUET Manuelle à DUPIEUX Gilbert.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire qu'un marché public a été attribué par délibération en date du 27 juin 2023 pour la réalisation de travaux de reconstruction et de l'agrandissement du bâtiment B des sanitaires du camping de La Baume. Il fait part de la nécessité de modifier le lot n° 1 afin de prévoir des travaux supplémentaires :

- Lot 1 – Terrassements - VRD
  - Titulaire : Société de Dragage de la Haute-Dranse
  - Montant initial : 55 000,00 € HT
  - Montant de la modification n° 1 : 2 625,00 € HT

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- **à l'unanimité,**
- **décide** de modifier le marché en cours dans les conditions qui lui ont été présentées,
- **autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant joint en annexe de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président  
Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....


